

LES

Clochers



DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE

NO 13



Inauguration Maison des Assistantes Maternelles

Page 8

NOVEMBRE 2021

SOMMAIRE

Editorial	2
MSAP - Mission locale	3
PLUi - Fibre	4
Rentrée scolaire	5
La vie de la commune	6-7-8
Téléthon - Centre de loisirs	9
Roullée	10
Montigny	11
Chassé	12
La Fresnaye sur Chedouet	13
St Rigomer des Bois	14-15
Lignières la Carelle	16



Inauguration Passerelle de la Charmille

Page 14

EDITORIAL

André Trottet - Maire de Villeneuve en Perseigne

L'appareil central de l'état n'a jamais accepté la décentralisation, qui ne repose que sur la volonté politique.

La suppression de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation et de plusieurs autres taxes de moindre importance ont réduit nos marges de manœuvre fiscales. Ces suppressions symbolisent la disparition progressive de nos ressources propres remplacées par des dotations sur lesquelles l'état garde seul le contrôle, comme c'est déjà le cas pour les régions et les départements.

Si la réforme de la taxe d'habitation, avec sa disposition à terme, constitue un effet d'aubaine pour les habitants, elle a des conséquences directes sur l'équilibre budgétaire de nos communes.

Si l'état s'est engagé à compenser le produit de cette taxe auprès des communes, l'année de référence est 2017 et nous perdons :

- l'actualisation annuelle des valeurs locatives,
- l'évolution physique des bases liée aux nouvelles constructions et aux travaux.

C'est ainsi que nous perdons 2% d'évolution du produit fiscal, soit 20% sur 10 ans, et ce, sans toucher au taux !!

De plus nous n'avons plus de lien direct du budget communal avec le fait d'habiter dans une commune, sachant l'importance des charges communales qui y sont liées, notamment en matière de réseaux : voirie, eau...

Les prévisions sur 4-5 ans sont alors très difficiles à établir en raison de cette dépendance extérieure. La politique fiscale locale perd une grande partie de son intérêt. Cela ne sera pas sans incidence dans l'administration de nos collectivités si le sentiment d'inutilité continue à progresser. Il faut une véritable réforme de la fiscalité locale.

Une première réunion de l'ensemble des conseils consultatifs de Villeneuve En Perseigne s'est tenue le 8 Octobre 2021, avec plus de 50 participants. C'est le début d'une concertation avec la population, et plus particulièrement avec le milieu associatif.

Ce travail va s'intensifier au niveau de chaque commune déléguée, afin de s'appuyer sur la proximité.

Le dossier de la Maison d'Assistantes Maternelles se termine, c'est une belle réussite. Nous engageons un nouveau dossier pour les deux prochaines années, celui de la Maison de Santé ; c'est la principale préoccupation des habitants de Villeneuve En Perseigne : la pérennité de la présence médicale et paramédicale sur notre territoire.

Bonnes Fêtes DE FIN D'ANNÉE

Disparition du docteur Pierre Blanche

Médecin généraliste et ancien maire de la Fesnaye sur Chédouet, Monsieur Pierre Blanche est décédé au début du mois de Juillet 2021, à l'âge de 94 ans.

Il a exercé sa carrière de médecin généraliste à La Fesnaye Sur Chédouet et travaillé à l'Hôpital de Mamers. Il a bénéficié d'une très grande réputation et avait un diagnostic remarquable qui permettait d'apporter les soins les plus adaptés auprès de ses patients, qui venaient souvent de très loin. Il a été élu conseiller municipal en 1965 et maire en 1971 et 1977.

Il commencera par réorganiser les services de la Mairie et beaucoup de travaux ont été entrepris sous sa conduite :

- Création des lotissements du Clos Chenevière et la Vigne
- Acquisition terrain pour l'association des IMC

- Construction des logements sociaux de la Blinière
- Création de la station d'épuration et du premier réseau d'assainissement collectif.
- Organisation du transport scolaire avec l'achat d'un petit car
- Création du terrain de Foot Ball et d'un terrain de tennis
- Construction de la gendarmerie
- Suivi des dossiers industriels des Sociétés MAP - PLASINOR qui déboucheront sur la MIP.
- Contrat d'association avec l'école St Jeanne d'Arc
- Agrandissement du cimetière

Ses mandats ont été marqués par un très grand engagement de sa part et nous continuons, actuellement, à bénéficier de nombreux investissements qu'il a initiés.

Nous souhaitons pouvoir maintenir sa mémoire au travers d'une action qui reste à définir.



LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC LABELLISÉE FRANCE SERVICES !

Le mardi 7 septembre 2021 la Maison de Services au Public de Villeneuve-en-Perseigne a été labellisée «Espace France Services» avec la présence de M. Patrick Dallennes, Préfet de la Sarthe et Marie-Pervenche Plaza, sous-préfète de Mamers.

Ce label montre l'excellence des services proposés et le professionnalisme de nos agents !

Lors de l'inauguration de cet espace de nombreux partenaires étaient présents comme la Mission Locale, Pôle Emploi, la CAF, la Poste ou encore les Finances publiques.

Cet espace «France Services» est ouvert à tous, il facilite l'accès des citoyens aux services publics et il propose un accompagnement au numérique.

Il permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents France Services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, carte d'identité, carte de déchetterie ...

En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service. Des cours sur les outils numériques sont aussi proposés ! La tarif est de 7 euros pour une session d'une heure et demie !



Plus d'informations au 02 72 88 02 70 ou par mail : villeneuve-en-perseigne@france-services.gouv.fr

Les agents de votre France Services vous accompagnent aux horaires suivants :

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 9h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h30 et de 13h à 18h

Jeudi : 13h à 17h

Vendredi : 13h à 17h



zoom SUR UN DE NOS PARTENAIRES : LA MISSION LOCALE

La Mission Locale est présente un lundi sur deux dans l'Espace France Services de Villeneuve en Perseigne sur rendez vous ! Voici les missions et prestations au sein de la mission locale d'Alençon.

Accès à l'emploi : parrainage, aide à l'émergence de projet de création d'événement ou d'activité, reprise d'entreprise, simulation d'entretien.

Accompagnement pendant un an sur le dispositif garantie jeune rémunéré par l'Etat à hauteur de 497 euros par mois.

Espace ressources : affichage d'offre d'emplois renouvelé régulièrement, documents et brochures sur des métiers

Formation : possibilité de remise à niveau en vue d'accéder à une qualification, modules d'adaptation à un futur poste rémunérés par le Conseil Régional de Normandie.

Orientation : élaboration d'un projet professionnel par des stages découvertes en entreprises, visites d'entreprises ou visite de centres de formations, mises en situations professionnelles en entreprises ou en centres de formations.

Forum et salons des métiers, rencontres avec des professionnels, casque de réalité virtuelle pour découvrir des métiers.

Mobilité : réductions sur les billets de train pour se déplacer en Normandie, aide à l'obtention du permis B ou du permis AM (BSR), aide à l'achat d'un véhicule grâce au micro-crédit personnel. Prêt de 2 roues (scooter, vélos, trottinettes électriques) avec l'atelier mobilité pour se rendre en stage, en formation ou en emploi.

Bourses vacances de 180 euros pour partir en vacances en autonomie sans les parents.

Mobilité internationale :

Avec ERASMUS, partir 3 mois dans un pays européen pour effectuer un stage et étudier la langue en découvrant un secteur d'activité, une expérience riche à l'étranger.

Santé : démarches administratives pour la sécurité sociale et la mutuelle, un conseiller référent handicap au sein de la mission locale.

Logement : accompagnement à l'accès au logement autonome, aide financière pour y accéder (action logement, CAF, partenaires logement)

Citoyenneté : accompagnement des jeunes sous-main de justice

Service civique : présentation de la plate-forme d'offre de service civique dans l'orne et explication de la démarche pour candidater de manière autonome.

INTÉGRATION DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENCON

La commune de Villeneuve en Perseigne doit intégrer le PLUI de la CUA qui a déjà été mis en œuvre, du fait de l'entrée de notre commune dans la CUA au 1^{er} janvier 2017.

Le travail de réflexion a commencé il y a un an, avec un rythme soutenu de réunions et qui va durer jusqu'à la fin de 1^{er} semestre 2023, où le dossier fera l'objet d'un vote en conseil de communauté de la CUA.

Deux éléments composent le PLUI :

- Le règlement
- Le zonage

Le premier document ne devrait pas entraîner des bouleversements par rapport aux documents d'urbanisme applicables sur notre territoire, actuellement. Le zonage fera l'objet de discussions plus restrictives par rapport à ce qui existe aujourd'hui.

Nous allons donc bientôt entrer dans une phase de transition qui va déboucher sur de possibles modifications, qui seront définitivement entérinées vers la mi 2023.

C'est pourquoi il nous paraît important d'attirer votre attention sur ces possibles modifications, ici ou là, qui peuvent entraîner la non constructibilité d'une parcelle, qui ne rentrerait plus dans les choix qui seront validés par la CUA.

Aussi nous invitons les habitants de Villeneuve en Perseigne qui auraient des projets dans un court terme, à réfléchir sur une accélération de ce projet, pour le maintenir dans les conditions d'urbanisme actuelles : certificat d'urbanisme, permis de construire....

Les étapes suivantes

1) Mise à jour du plan d'aménagement de développement durable : octobre 2021 à début 2022.

- Réévaluation des besoins en logements liée à l'intégration de Villeneuve en Perseigne.

- Mise à jour des objectifs de modération de la consommation d'espace.

- Actualisation de l'armature territoriale.

2) Traduction réglementaire : 1^{er} semestre 2022.

- Définition du règlement graphique et des orientations d'aménagement et de programmation sur Villeneuve en Perseigne.

- Mise à jour de la liste des constructions éligibles au changement de destination en zones A et N, sur l'ensemble du territoire communautaire.

- Intégration des inventaires haies et zones humides de Villeneuve en Perseigne.

- Adaptations au règlement et tra-

duction réglementaire de l'étude trame verte et bleue.

3) Arrêt du projet, enquête publique puis approbation : du 2^e semestre 2022 au 1^{er} semestre 2023

Merci de votre civilité

En campagne ou dans les bourgs, la propreté est l'affaire de chacun. Merci de respecter notre environnement et notre prochain en adoptant des gestes simples.



LA FIBRE EST ARRIVÉE

Après La Fresnaye sur Chédouet, Roulée, Chassé et Montigny, depuis le 2 octobre 2021, les habitants de St Rigomer des Bois et de Ligières la Carelle sont maintenant éligibles au raccordement à la fibre optique, c'était un moment très attendu.

Tous les habitants de Villeneuve en Perseigne peuvent prendre contact auprès d'un opérateur présent sur notre secteur (opérateurs nationaux et opérateurs locaux).

Vous pouvez les retrouver sur :
 lafibrearrivechezvous
 ou au 0 800 800 617.

Certains opérateurs, tout en étant présents sur notre commune de Villeneuve en Perseigne, n'ont pas encore fini de déployer leurs équipements pour effectuer les raccordements au domicile.

Les élus, les secrétariats de Mairie et Maxime Fortin (Espace France Service 02 72 88 02 70) peuvent vous renseigner si vous rencontrez des difficultés.

Parlez-vous le patois sarthois ?



1 - Accoufier (s')

- a - S'accroupir
- b - S'assoupir
- c - S'asseoir

2 - Achaler

- a - Cultiver
- b - Importuner
- c - Semer

3 - Alober (s')

- a - S'enivrer
- b - S'endormir
- c - Se faire des idées

4 - Amouillante

- a - Se dit d'une vache prête à véler
- b - Qui s'amuse dans les auberges
- c - Compote de prunes

5 - Atticocher

- a - Ne pas avancer dans le travail
- b - Se presser
- c - Taquiner

6 - Saligoter

- a - Tirer brusquement
- b - Faire un travail négligé
- c - Moissonner avec la faucille dentée

7 - Seue

- a - La soeur
- b - La soif
- c - Un seau

8 - Taupette

- a - A plus tard
- b - Carafon d'eau de vie
- c - Taupe

9 - Berlaud

- a - Bouteille de vin
- b - Patron
- c - Qui parle à tort et à travers

1a - 2b - 3b - 4a - 5c 6b - 7b- 8b - 9c

Rentrée scolaire

école privée

Pour la rentrée 2021, l'effectif de 93 élèves est réparti sur 4 classes.

Dans un esprit festif de sortie de crise, le thème de l'année « Tous au spectacle » prévoit de nombreuses sorties cinéma, théâtre, spectacle et la venue d'un cirque à l'école en fin de cycle. Les activités habituelles comme le téléthon, la célébration de Noël et la kermesse sont également au programme.



Découverte du Coteau de Tessé



Le Téléthon



Sortie à la ferme

Une année 2020 bien remplie malgré le Covid

école publique

86 élèves ont retrouvé les bancs de l'école publique de massif de Perseigne. C'est une nette hausse enregistrée depuis plusieurs années. L'effectif de 78 l'an passé était déjà en hausse par rapport à 2017 où l'on comptait 66 élèves. La directrice informe d'un projet informatique ambitieux

suite à l'affectation de matériel informatique financé par la collectivité, deux vidéoprojecteurs et huit ordinateurs portables. Toutes les classes sont équipées en numérique. Via ce projet, l'école va créer un blog pour faciliter les échanges entre parents et enfants tout en maintenant le cahier

de liaison : organiser un travail avec les élèves en lien avec les familles sur l'usage des écrans, l'équilibre de l'alimentation, l'éducation et le sommeil. Dès la fin du premier trimestre, les enfants pourront retourner à la piscine Alencéa à Alençon.



PS MS 20 élèves - GS CP 24 élèves
CE1 CE2 18 élèves - CM1CM2 18 élèves

LE COMMERCE DE BOULANGERIE PATISSERIE

La boulangerie - pâtisserie a fermé le dimanche 13 juin 2021. Pendant environ 18 mois, de nombreux cas de figure se sont succédés sur l'évolution de ce commerce :

- achat des murs de l'ancienne boucherie de M. Masseron par M. et Mme Rault.,
- vente du fonds de commerce auprès d'un autre boulanger et signature d'un bail avec M. Renard, propriétaire,
- rachat par M. Rault du local auprès de M. Renard.

Tout cela ne s'est pas fait pour de multiples raisons. La mairie a été informée de la fermeture du commerce au mois de mai 2021. Il est nécessaire de rappeler quelques éléments sur l'historique des commerces du bourg. La commune de La Fresnaye sur Chédouet a décidé de s'investir dans la réhabilitation des commerces de centre bourg en Juin 2012.

Elle a procédé au rachat de deux locaux : l'hôtel restaurant des touristes en 2013 et l'ancienne boulangerie Girard en juin 2014.

En raison de la vétusté de ces immeubles, la commune a décidé de les démolir en 2014. La reconstruction des deux nouveaux locaux commerciaux par la commune s'est effectuée en 2014 et 2015.

Au moment de la clôture du dossier de reconstruction, la commune de La Fresnaye sur Chédouet a souhaité associer M. Renard dans la réhabilitation des commerces du centre bourg. Une réunion s'est tenue à l'étude de Maître Vaillant, le 12 décembre 2013, en présence de M. Renard et de plu-



sieurs conseillers municipaux.

A cette occasion il a été proposé à M. Renard le rachat par la commune de la maison Serafini (à droite de la superette), avec prise en charge de l'aménagement d'un magasin de boulangerie, de la vitrine et des frais de transaction.

La commune aurait fait l'échange de l'ensemble des deux propriétés par la suite. Cette proposition, assez exceptionnelle, n'a pas été acceptée et le dossier des commerces a été bouclé sur ce refus.

Trois années ont été nécessaires pour arriver à la reconstruction : négociation du rachat des anciens locaux, marchés publics pour la démolition et la reconstruction et une quarantaine de réunions de chantier pour la reconstruction.

Parallèlement un plan de financement a été établi : le dossier global s'est élevé à 1 000 000 euros HT soit 1 200 000 euros TTC. La commune a bénéficié d'un montant de subventions de 65% ; elle a récupéré la TVA et fait un emprunt de 300 000 euros sur 15 ans, pour lequel les loyers commerciaux couvrent à 85% de la charge de remboursement.

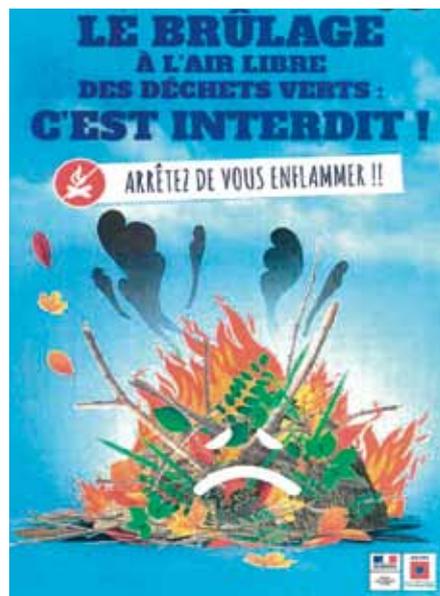
La commune a bénéficié d'un montage financier optimal à cette époque. Il est donc important de rappeler l'histoire : les trains passent mais ne s'arrêtent pas tous en gare.

L'action de la commune depuis près de 10 ans a été exemplaire dans ce domaine, quoi qu'en disent certaines mauvaises langues.

Dès le lundi 14 juin 2021, du pain était disponible à la superette. Les gérants de celle-ci sont actifs et travaillent de façon remarquable, qu'ils en soient remerciés.

Mais la commune est consciente que rien ne remplace un magasin de boulangerie-pâtisserie et que celui-ci contribue à l'équilibre des autres commerces situés à proximité. Il participe à la synergie de l'offre commerciale locale.

Il est donc possible que la commune soit amenée à intervenir au niveau du local commercial. Mais cela ne pourra pas se faire dans la précipitation et l'improvisation, si on regarde le temps qui a été nécessaire pour mettre en place nos deux commerces.



! A la suite de plusieurs plaintes, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler des déchets verts pour les particuliers en Sarthe. Seuls les professionnels de l'agriculture ont cette autorisation. Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie de la CUA d'Alençon. Merci à tous pour le respect de cette règle et pour l'environnement.

SERVICES TECHNIQUES

Nouveau matériel pour Villeneuve en Perseigne, un chargeur devant le tracteur afin de faciliter le travail des employés techniques.



AFFECTATION DES LOCAUX DE LA GENDARMERIE

Beaucoup de propositions ont été faites sur l'utilisation des locaux de la gendarmerie, parmi lesquelles une résidence de personnes âgées. Si l'idée paraissait sympathique, la réalisation était improbable : l'immeuble ne comporte que six logements dont seulement deux de plain-pied, pas d'ascenseur ni de sortie de secours et l'isolation est à compléter...

C'est pourquoi les six logements ont été affectés à la location. La partie correspondante aux bureaux sera affectée aux services de la commune : accueil de loisirs, locaux de rangement.

Etang de Chedouet

Les bénévoles de l'association ont œuvré pour le renforcement des berges. C'est plus de 300 piquets de châtaigniers qui sont enfoncés de 1m de profondeur. Merci à Eric Fontaine, Gérard, Jacques, Michel, Pierre, Yvon, Yves, Henri, Brigitte pour le travail fourni. Le lundi 11 octobre les étudiants du lycée agricole de Sées sont intervenus pour nous expliquer leur avancement sur les données de leur recherche sur la faune, la flore, amphibiens, chiroptères, et mammifères. Après analyse, les étudiants reviendront fin Décembre.



Un bilan de fréquentation en baisse cette année à cause du Covid et d'une météo capricieuse. Néanmoins, les amateurs ont été récompensés de leur patience...

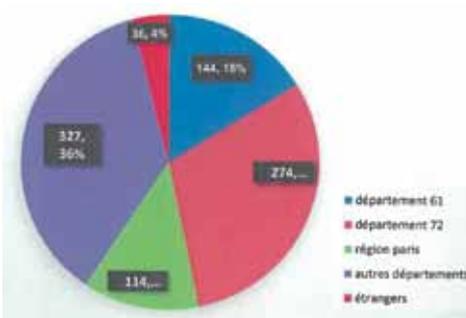


MUSÉE DU VELO

La fréquentation 2021 est de 1089 visiteurs au 22 septembre. La mise en place à partir du 9 août a mis un frein à la fréquentation qu'elle soit locale ou étrangère.

Il est prévu d'organiser une porte ouverte, réservée uniquement aux habitants de Villeneuve en Perseigne, le dernier week-end de mars 2022 afin de faire découvrir le musée aux nouveaux habitants.

Ci-dessous un tableau avec la répartition des visiteurs ainsi qu'un récapitulatif des trois dernières saisons.



Mois	Individuels	Groupes
Avril	fermeture covid	
Mai	21	0
Juin	133	41
Juillet	290	36
Août	374	0
Septembre	194	0
octobre		80
sous total	1012	157
TOTAL		1169



Départ à la retraite de Claudette Gautret

Ayant obtenu le concours, c'est une enfant du pays qui prend à à peine 18 ans ses fonctions à la mairie de La Fresnaye sur Chédouet le 16 août 1979 en tant que sténodactylo.

Claudette assure le secrétariat de mairie sous le mandat du Docteur Pierre Blanche, auquel succéderont trois autres maires : M. Raymond Beaumont, Mme Jacqueline Blanche , et enfin André Trottet maire actuel depuis 1994.

D'abord derrière le comptoir en bois de l'ancienne mairie, place de la mairie, elle deviendra adjointe administrative principale 1^{ère} classe et accueillera les administrés dans les nouveaux locaux de la maison des services publics.

Claudette à du s'adapter aux différents changements de la vie et de la gestion d'une commune. Elle fût une partenaire infailible pour l'ensemble des élus avec lesquels elle à travaillé. C'est une source vive de connaissance de la commune tant du territoire que des habitants.

Elle part pour la bonne cause, après 42 ans de bons et loyaux services, pour une retraite bien méritée. Elle emmène avec elle une partie de l'histoire de la commune. Le village de la Fresnaye sur Chédouet la remercie pour son investissement et sa fidélité. Nous la confions à Didier son mari, ses enfants Mélanie et Benoît, et ses petits enfants, qui nous le savons, ne manqueront pas de l'occuper. Un grand merci et tres belle retraite a toi Claudette



Le Maire est habilité pour mettre fin à l'errance ou la divagation des animaux, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et du Code Rural.

Nous sommes trop souvent confrontés à cette errance des chiens, bovins et chevaux. Ce sont souvent les mêmes propriétaires qui sont confrontés et qui font état d'une grande irresponsabilité, en ne modifiant nullement leur attitude pour faire face à ce problème. Nous allons vers des risques avérés de collision qui pourront être très graves. Face à cette insouciance, les Maires seront amenés à sanctionner les récidivistes.

MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

Bienvenue dans notre MAM « Les Fripons Fresnayons ».

Après presque 3 ans, depuis le début de notre projet, l'ouverture de notre structure a eu lieu le 6 septembre dernier. L'investissement dynamique de la municipalité a permis de construire notre bâtiment adapté à l'accueil des tous petits. Nous avons pu investir dans du matériel professionnel : structure motricité, piscine à balle, espace dinette... pour la plus grande joie des enfants.

Chacun commence à prendre ses repères, parents, enfants et assistantes maternelles dans cette nouvelle aventure. Nous proposons des sorties au parc, à la médiathèque et des activités variées en petits groupes ou tous ensemble selon les rythmes, les envies et les besoins des enfants.

Plusieurs places seront disponibles à partir de septembre 2022, n'hésitez pas à nous contacter.

Téléphone : 02 43 97 70 53.

Horaire d'accueil : 6h à 20h.



Photo Alain Neveu



Photo Christian Dupont

PORTES OUVERTES

Samedi 27 Novembre 2021

9h à 10h30

Visite de la Maison d'Assistants Maternelles

10h30 à 12h30

Visite chantier du gymnase

GYMNASE

Depuis l'obtention du permis de construire le 21 janvier 2021 pour un gymnase, la construction est en cours. Au 20 octobre, 25 réunions de chantier entre maître d'œuvre, élus et entreprises permettent de suivre le chantier.

La fin de chantier se profile avec les finitions de sol et peintures programmées fin décembre pour une livraison probable fin du 1^{er} trimestre 2022

BIBLIOTHÈQUE

Lire permet de lutter contre le vieillissement du cerveau, d'améliorer sa mémoire, son empathie, son imagination mais aussi de prendre une pause. Les chercheurs ont avancé que lire améliore le vocabulaire, le raisonnement, la concentration et la pensée critique.

La bibliothèque, gérée par le réseau des médiathèques de la CUA, a réouvert ses portes depuis la rentrée, aux horaires habituels : le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 17h30 et le vendredi de 16h à 18h.



Toutes personnes voulant s'investir bénévolement dans le fonctionnement de celle-ci sont les bienvenues, que ce soit pour accueillir les usagers, participer aux animations, aux lectures ou aux choix de nouveaux livres et à leur mise en rayon. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Boris à la bibliothèque ou par téléphone au 02-43-34-51-94 ou par mail, bibliotheque@fresnayechedouet.fr.





Pour toutes les activités proposées :
participation de 2 euros... ou plus...

Mardi 9 novembre

Questions pour un après-midi. Salle polyvalente de La Fresnaye à 14 heures.

Samedi 13 novembre

Marche nocturne au départ du parking de la salle des fêtes « La Charmille » de Saint Rigomer des Bois à 18h.

Samedi 20 novembre

Marche de 25 kms qui vous fera découvrir

les villages de Roullée, Blèves, Les Aulnaux et Louze. Chaque village accueille les participants avec convivialité ! Départ du parking de la Mairie de La Fresnaye sur Chédouet à 9h. et retour prévu vers 15h. Il est bien sûr possible de ne faire qu'une partie de la randonnée...

Vendredi 3 décembre

Course des écoles de Villeneuve en Perseigne avec la participation du « Jardin d'Alexandre », de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'étang de La Fresnaye sur Chédouet. Le tirage de la tombola clôturera la journée



Samedi 9 octobre : Tournoi de pétanque

Samedi 4 décembre

Fort du succès de l'année dernière, nous vous proposons un plateau repas à savourer chez vous en famille ou entre amis.

Au Menu - 10 euros

*Cuisse de canette farcie sauce forestière
gratin dauphinois et tomate provençale
Dessert de trois mignardises*

Les plateaux repas seront à retirer dans chaque commune.

Bertrand Linquette 06.21.69.11.17 ou 06.37.36.16.22

ou bertrand.linquette@wanadoo.fr

Bernard Morlier 06.87.68.37.18

Isabelle Renée 06.89.97.85.71 - Alain Violet 06.88.67.70.84

NB : Chèques à l'ordre de Génération Mouvement



Dimanche 10 octobre
Sortie familiale à vélo



Dimanche 17 octobre :
Marche forestière



Feu de camp lors du séjour à la ferme de St Yvière

L'accueil de loisirs s'est déroulé lors des grandes vacances scolaires, du 7 au 30 juillet, dans un contexte sanitaire compliqué, mais il a rencontré un large succès.

Nous avons eu une très bonne fréquentation avec 67 enfants inscrits sur le mois. Ces vacances d'été se sont très bien passées malgré une

météo mitigée. Les enfants, toujours aussi dynamiques, ont été satisfaits des activités variées qui leur ont été proposées : accrobranches, poney, sortie en forêt, piscine, parc d'attractions ou encore divers jeux extérieurs. Ainsi, 27 d'entre eux ont participé à un séjour à la ferme de St Yvière à Montmerrei.

A noter que l'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire.

Pour plus de renseignements sur l'accueil de loisirs, vous pouvez venir rencontrer Boris à la bibliothèque ou le contacter, au 02-43-34-51-94 ou par mail, bibliotheque@fresnayechedouet.fr.

LA VIE DANS NOS COMMUNES DÉLÉGUÉES...



Villeneuve-en-Perseigne

ROULLÉE

Ouverture Mairie déléguée
 mercredi de 13h30 à 17h30
 vendredi de 17h00 à 19h00
Permanence maire délégué
 vendredi de 17h à 19h
 02 43 97 83 67
 mairie.roulee@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve:

170 (+ électricité)

Hors Villeneuve:

240 (+ électricité)



Mariage

Suzy Lecoq-Alter et
 Rafael Wallon -Brownstone,
 le 24 juillet

Naissance

Natéo Jamont-Legros,
 le 2 septembre

LA RÉCRÉ

La pandémie et les restrictions sanitaires ne nous ayant pas permis de réaliser les projets que nous avons envisagés, nous vous les proposons à nouveau pour cette année :

Dès le Printemps

- Atelier cuisine, original et exotique (rouleaux de printemps, gâteau de crêpes salées)
- Fabrication de sujets pour déco de jardin
- Peinture sur bois

Visites de l'été

- Jardins et potagers
- Musée Christian DIOR à Granville.
- Musée de Cabourg (peintures 19^e et mobilier des réserves nationales)
- Visite de l'usine BOHIN et brocante permanente toute proche
- Marché aux tissus



Assemblée Générale du 19 septembre
 Le bilan 2020 a été approuvé à l'unanimité et le bureau a été réélu :

- Présidente : Christiane Rose
- Secrétaire : Hélène Langmann
- Trésorière : Geneviève Perrin



Retrouvailles gourmandes des adhérents pour cette rentrée 2021.

PEINTURE

Tous les jeudis à 20h
 sauf le 1^{er} jeudi du mois



COUTURE

Tous les mercredis à 14h30
 sauf 1^{er} mercredi du mois

TAROT

1^{er} et 3^e mardi du mois à 14h30

NOUVEAU - DESSIN

Avec Hélène (02 43 97 75 46)
 1^{er} mercredi de chaque mois à 14h30
 1^{er} jeudi de chaque mois à 20h

Nous rappelons que l'association est ouverte à tous les habitants de Villeneuve en Perseigne et qu'ils seront les bienvenus pour partager nos activités.

Menu des fêtes

Coquilles saint-jacques au beurre de cidre et crème de chou-fleur

Les coquilles saint-jacques sont un mets d'exception que l'on aime servir pour de grandes occasions. Sublimez leur saveur et leur délicatesse en les relevant grâce à un beurre de cidre qui apportera une touche d'acidité et une crème de chou-fleur qui, elle, apportera rondeur et onctuosité à la recette pour une harmonie de goût parfaite.

Bon Appétit



- 4 personnes
- préparation 30 mn
- cuisson 40 mn
- très facile

1. Pelez et émincez l'échalote. Epluchez et lavez les carottes, puis coupez-les en tout petits dés. Rincez les barbes de saint-jacques à l'eau courante pour éliminer le sable, égouttez-les.
2. Dans une casserole, faites fondre l'échalote et les carottes avec les 15 g de beurre, pendant 2 min. Ajoutez alors les barbes et mélangez 2 min. Mouillez avec le cidre, ajoutez le bouquet garni et poivrez. Laissez frémir tout doux 25 min.

3. Pendant ce temps, détachez le chou-fleur en bouquets, et lavez-les. Dans une grande casserole, versez le lait et la crème, portez à ébullition. Ajoutez le chou-fleur, poivrez. Laissez frémir 35 min.

4. Passé ce temps, retirez 2 louches de liquide, et mixez le contenu de la casserole au mixeur-plongeant. Si la crème est trop épaisse, rajoutez un peu de liquide prélevé précédemment.

5. Après cuisson, filtrez le cidre pour éliminer les barbes, remettez-le dans une casserole et faites-le réduire de moitié à feu vif. Coupez le beurre bien froid en dés. Incorporez-les petit à petit vigoureusement.

6. Lorsque la sauce est homogène, réservez-la au chaud. Dans une poêle, faites chauffer le reste de beurre, et saisissez les noix de saint-jacques 2 min par face. Salez et poivrez.

7. Répartissez les noix dans des assiettes, nappez de beurre de cidre et servez chaud avec la crème de chou-fleur.

Ingédients

- 12 noix de saint-jacques
- 20 g de beurre
- sel poivre



Beurre de cidre

- 50 cl de cidre brut
- 100 g de beurre bien froid + 15 g de beurre
- 1 échalote - 2 carottes - 1 bouquet garni

Crème de chou-fleur

- 1 petit chou-fleur
- 30 cl de crème liquide
- 40 cl de lait



Villeneuve-en-Perseigne

MONTIGNY

Ouverture Mairie déléguée

1^{er} et 3^e lundi du mois
15h30 à 17h30
02 43 97 84 44

mairie.montigny72@nordnet.fr

LOCATION BARNUM

Habitants de Villeneuve
week-end : 50
Hors Villeneuve
week-end : 80

Merci à Jean-Léo Dugast pour le prêt de ses magnifiques photos

Concours itinérant de percherons

La météo et les averses du dernier dimanche de juin n'ont pas fait reculer les concurrents et spectateurs à la Haize chez Chantal et Bernard Teinturier.

Etaient présents 4 élevages de percherons : ceux de Chantal Teinturier, de Guillaume Teinturier, de Marie-Ange Ménard et de Jérémy Esnault soit au total 15 chevaux qui étaient présentés au jury. Les qualités de ces magnifiques chevaux ont été notées sur un barème de 100 :

Modèle et Allures

- Concours élevage 1 an : Kelice de La Haize de Guillaume Teinturier 62 pts, Kalmie de La Haize de Guillaume Teinturier 58 pts, Kaline de La Haize de Guillaume Teinturier 56.1 et Kloé de La Haize de Guillaume Teinturier 56 pts.
- Concours élevage 2 ans, grande taille : Jélinotte De La Haize de Chantal Teinturier 66 pts et Jasmine de Goubinière de Marie-Ange Ménard 62 pts.
- Concours élevage 2 ans, petite taille : Java de Goubinière de Marie-Ange Ménard 58 pts.
- Concours élevage 3 ans, grande taille : Impériale de La Haize de Guillaume Teinturier 66 pts et Irma de La Haize de Chantal Teinturier 64 pts;
- Suitées petite taille : Ursule d'Atout de Esnault Jérémy 68 pts, Belle de La Dague de Chantal

Jérémy Esnault et Ursule d'Atout



Guillaume Teinturier et une pouliche de la Haize



- Teinturier 64 pts, Rêveuse de La Haize de Guillaume Teinturier 62 pts et Olympia de La Haize de Guillaume Teinturier 52 pts.
- Suitées grande taille : Eclipse de La Haize de Guillaume Teinturier 68 pts et Altesse Joyeuse de Marie-Ange Ménard 58 pts.



Bernard Teinturier et Jélinotte de la Haize

Concours départemental des 4 jours du Mans

Le concours s'est déroulé le 10 septembre après une année sans à cause de la Covid 19. Nous étions représentés par 3 élevages :

Modèle et Allures

- Concours élevage 2 ans - grande taille : Jélinotte de La Haize de Chantal Teinturier 70 pts. Classée 1^{ère} sur 5 pouliches.

Il est à noter que Jélinotte de la Haize a été classée championne de l'ensemble des pouliches du concours du Mans 2021.

- Concours élevage 2 ans - petite taille : Java de Goubinière de Marie-Ange Ménard 69 pts, 5^e sur 14 pouliches
- Concours élevage 3 ans - grande taille : Impériale de La Haize de Guillaume Teinturier 70 pts, 3^e sur 6 pouliches.

Concours départemental de l'Orne

Fin août, concouraient aussi les élevages de Monique Patout, Prescillia Patout et de Brigitte Allais dans le cadre prestigieux du Haras du Pin.

Modèle et Allures

- Percheron - 1 an : Kajoline d'Atout Monique Patout 70 pts, 1^{ère} sur 10.
- 2 ans grandes tailles : Jétrière d'Atout de Prescillia Patout 74 pts, 3^e sur 10 et Jouvence de la Croix de Brigitte Allais 69 pts, 4^e sur 10.

- Suitées petites tailles 4/8 ans : Galaxie de La Croix de Brigitte Allais 75 pts, 2^e sur 9
- Suitées grandes tailles 4/8 ans : Grandeur de La Croix de Brigitte Allais 69 pts, 6^e sur 8.
- Suitées grandes tailles 9 ans et plus : Touraine de La Croix de Brigitte Allais 71.2 pts, 3^e sur 6.
- Femelles non suitées 4 ans et plus : Houppette de La Croix de Brigitte Allais 73 pts, 4^e. Un point sépare le 1^{ère} de la 4^e.

Championnat de France des percherons

Puis vint le jour de la finale au Haras du Pin début octobre sous des trombes d'eau à en tomber malade...

- 2 ans grande taille : Jétrière d'Atout de Prescillia Patout 72 pts, 6^e sur 22 Jélinotte de la Haize de Chantal Teinturier 72 pts, 7^e sur 22, Jouvence de la Croix de Brigitte Allais 70 pts, 11^e sur 22.

- Il faut noter qu'avaient été aussi sélectionnées pour cette grande finale : Java Goubinière de Marie-Ange Ménard dans les 2 ans grande taille, Impériale de la Haize de Guillaume Teinturier dans la catégorie 3 ans grande taille et 4 poulinières de l'élevage de Brigitte Allais.

Normalement, cerise sur le gâteau, il se pourrait que de Jélinotte de la Haize de Chantal Teinturier ou/et Jétrière d'Atout de Prescillia Patout soient sélectionnées pour le prochain Salon de l'Agriculture de Paris en 2022.

Nous sommes satisfait de constater que la commune de Villeneuve en Perseigne possède à elle seule une quarantaine de percherons sur son territoire avec 7 écuries renommées présentes dans les grands événements départementaux, régionaux et nationaux de la race percheronne.



Matthias et Prescillia Patout avec Kajoline d'Atout et Jétrière



Jean-Marc Ménard et Java de Goubinière



Ouverture Mairie déléguée

vendredi de 13h30 à 18h30

02 43 97 52 83

communedechasse@orange.fr

Permanence du maire délégué

lundi de 13h30 à 15h30

ou sur RdV

SALLE COMMUNALE

Habitants de Villeneuve

week-end : 100

journee (en semaine) : 50

journee (samedi) : 80

Hors Villeneuve

week-end : 150

journee (en semaine) : 80

journee (samedi) : 120

BARNUM

Habitants de Villeneuve

week-end : 50

Hors Villeneuve

week-end : 80

ÉTAT CIVIL

Naissances

Lennie Goasguen, le 29 juillet



ÉGLISE

Comme évoqué sur un précédent clocher, les travaux à l'intérieur de notre église sont maintenant terminés. La remise en état d'une voûte par la société Chauvin de la Fresnaye sur Chedouet et la partie d'un mur par la société EBM de Mamers redonnent une meilleure image et toute la valeur à cet édifice. Nous allons pouvoir maintenant remettre les statues qui avaient été retiré depuis plusieurs années aux endroits où le mur était abimé. Notre volonté est que ce bien historique de notre village reste et soit une référence sur Chassé et donc nous nous devons d'entreprendre tous les travaux nécessaires. Il reste encore plusieurs parties à restaurer que nous réaliserons tout au long de notre mandat.

CIMETIÈRE

Depuis le mois d'août 2021, nous sommes propriétaires d'une nouvelle parcelle de terrain pour l'agrandissement de notre cimetière. Cette parcelle se trouve sur le côté gauche en entrant dans le cimetière actuel. Nous arrivions à saturation de place disponible donc il était nécessaire pour les futures inhumations de trouver une solution. Agrandir notre cimetière sera l'occasion de réfléchir très prochainement sur l'aménagement global de ce lieu afin de répondre au mieux aux attentes des familles. Le travail de réflexion portera sur l'amélioration de l'entretien qui aujourd'hui n'est pas satisfaisant et de la commodité à se déplacer à l'intérieur surtout pour les personnes âgées ou en fauteuil roulant. Enfin nous travaillerons sur la création d'un parking, afin d'éviter de stationner sur le bord de la route qui est dangereux et gêne les habitations qui se trouvent actuellement face à l'entrée. Je souhaite que ce projet soit mis en place en 2022 pour le bien de tous.



BARNUM

Depuis le mois de juin 2021, nous avons réinstallé le barnum sur le terrain de loisirs de Chassé. Cela faisait plusieurs mois que seule la structure métallique était présente, donc avec le conseil communal et le conseil municipal de Villeneuve, nous avons fait le choix de réinvestir dans l'achat d'une bâche afin de le mettre à nouveau à la disposition de la population. Notre choix s'est porté sur le fait qu'il y avait eu d'importantes dépenses pour l'achat et la mise en place de ce barnum par l'ancien conseil municipal donc il

nous semblait important que l'argent du contribuable n'ait pas servi à rien.

Nous avons fait confiance pour sa qualité de produits à la société la sellerie d'Alençon pour la fabrication sur mesure de cette bâche. Le deuxième atout est la proximité de cette société pour son service après-vente.

La location a donc repris cet été mais très légèrement pour cause de covid alors j'espère qu'elle sera plus dynamique l'année prochaine. Pendant la période hivernale le barnum sera démonté afin de le préserver au mieux des intempéries pour être remonté en avril.

Nous retravaillerons sur les modalités de location concernant le bruit et tout particulièrement la musique trop forte et très tardive qui gêne les habitants qui se trouvent proches du barnum.

Je pense que cet endroit peut donner un peu de vie dans notre commune mais à nous de trouver la meilleure formule pour le faire fonctionner.





Villeneuve-en-Perseigne

LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 18h
mercredi de 9h à 17h30
jeudi de 9h à 17h
vendredi de 9h à 17h

02 43 97 80 15
mairie@fresnayechedouet.fr

SALLE COMMUNALE

TARIFS LOCATION

Vin d'honneur
commune 50€
hors commune 80 euros.

Week-end (particuliers)
commune 150€
hors commune 300€



Naissances

Hatrel, Chazaud, le 15 septembre
Inaya Laguilliez, le 13 septembre

Décès

Odette Rohée, le 29 avril
Claude Faure, le 30 avril
Gilberte Bisson, le 7 mai
Michel Isibert, le 11 juin
Roger Guilloreau, le 17 juin
Claudine Gaignon, le 12 juillet
Christian Denis, le 28 juillet
Roland Bisson, le 16 septembre

Tarots



Le tarot club de La Fresnaye organise un concours de tarots à la salle des fêtes de Roullée

le samedi 20 novembre à 14h
(inscription à partir de 13h30).

Ouvert à tous.

Renseignements au :
02 43 97 81 44 ou 06 12 57 66 77

A FOND LA FORME...

KARATÉ CLUB DE PERSEIGNE

Très bonne rentrée pour le K.C.P. avec 40 licenciés pour ce début de saison. Les adhérents ont encore plus d'ambitions cette année, les jeunes ont hâte de retrouver les compétitions. Le dojo, qui sort de terre avec la construction du gymnase, permettra au club de se faire encore plus connaître au niveau départemental et régional. Jeunes et adultes attendent avec impatience cette nouvelle structure.

Les cours ont lieu 2 fois par semaine et sont ouverts à tous avec plusieurs séances d'essais gratuites.

Trois professeurs sont présents pour un meilleur encadrement. Les cours se déroulent à la salle polyvalente de La Fresnaye.

Renseignements au : 06 29 78 56 89.

Horaires des cours

Le lundi :

Jeunes de 7ans et+ : 18h30 à 19h30
Adultes 19h30 à 21h

Le Mercredi :

Jeunes de 5 ans à 7ans : 17h45 à 18h30
Jeunes 7ans et+ : 18h30 à 19h30
Adultes : 19h30 à 21h



© Photos Alain Neveu

ASC GYMNASTIQUE

L'activité a repris depuis mi-septembre avec une quinzaine d'adhérentes pour cette saison, ce qui reste cependant fragile pour un bon fonctionnement à long terme.

Il est encore temps de venir nous rejoindre afin de pouvoir passer un moment pour soi. Abdos, fessiers, renforcement musculaire, gainage... sont au programme. Vous pouvez suivre un ou deux cours gratuitement afin de vous rendre compte de l'activité.

Etant donné les conditions sanitaires, le tapis personnel est conseillé. Le passe sanitaire obligatoire.



Les cours ont lieu tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 19h à 20h à la salle des fêtes de La Fresnaye sur chédouet.
Renseignements au 06 59 57 95 69.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Nous avons repris nos activités avec le pique-nique à l'étang par une belle journée ensoleillée. Nos prochains rendez-vous seront notre concours de belote le 21 octobre et question pour un après-midi le 9 novembre et notre repas de Noël le 9 décembre. En attendant ce sont les cartes le 1^{er} et 3^e jeudi du mois et les randonnées nordique le mardi, départ musée du vélo à 9h et marche douce le jeudi en alternance avec Lignièrès à 9h30.

ASC FOOTBALL

A ce jour nous disposons toujours d'une équipe seniors composée de 22 joueurs classée en 3^e division. Notre objectif est de nous maintenir à ce niveau.

En 2022, nous avons prévu d'organiser plusieurs manifestations dont un repas dansant et un tournoi de pétanque.



Nous remercions les fidèles membres du club et les bénévoles qui voudraient nous rejoindre et contribuer à la dynamique du club.





Villeneuve-en-Perseigne

ST RIGOMER DES BOIS

Ouverture Mairie déléguée

mardi de 15h à 18h

vendredi 15h à 18h

Permanence des élus

vendredi de 17 à 18h ou sur Rdv

02 33 26 94 55

e-mail :

mairie.saint.rigomer@orange.fr

www.saintrigomerdesbois.fr

SALLES COMMUNALES

La Charmille

capacité : 150 pers.

journée : 208

week-end : 260

demi-journée : 72

Hors commune

journée : 275

week-end : 364

demi-journée : 104

Le Buisson

capacité : 40 pers

week-end : 62

Hors commune : 119

Travaux

L'élagage des 6 tilleuls sur l'île de la Charmille est programmé pour cet automne, les tables seront rénovées et réinstallées. Une réflexion va être engagée pour valoriser cet espace suite à l'installation de la nouvelle passerelle.

Maison Gaston Floquet : la mise en conformité électrique est en cours de finalisation.

Projet :

Un projet d'aménagement du centre bourg est à l'étude. Le Conseil Consultatif sera associé à la réflexion en tenant compte des contraintes budgétaires.

Inauguration...

La passerelle de l'étang de la Charmille à St Rigomer des Bois a été inaugurée le samedi 18 septembre 2021, lors des journées du Patrimoine en présence de Mr Pueyo Président de la Communauté Urbaine d'Alençon et de Mme Mauger Chargée de la Culture en sein de la CUA. Les Conseillers Départementaux Frédéric Beauchef et Monique Liberge/Nicolas étaient excusés ainsi que Mr Le Maire de Villeneuve en Perseigne André Trottet.

Après des débats constructifs lors de plusieurs réunions de bureaux, après l'analyse des devis reçus et le choix d'un artisan de proximité, la réalisation de cette passerelle a été inscrite au budget et votée en Conseil Municipal. Le conseil consultatif de St Rigomer des Bois nous a soutenu dans nos démarches. Le conseil municipal précédent avait commencé à étudier le remplacement de cette passerelle, cela nous a aidé à prendre les décisions. Le plan de relance du département de la Sarthe a financé partiellement cette passerelle.

Un petit mot à Michel Tricot pour avoir conçu, construit et installé l'ancienne passerelle bois en 1998 avec l'aide de l'employé communal Philippe Cattin, merci d'être présent parmi nous et un **grand merci** pour cette réalisation qui a été l'image de notre commune pendant de nombreuses années. Présent parmi nous, Thierry Goupil, ferronnier d'Art à Gesnes le Gandelin. Thierry a étudié, dessiné, réalisé et installé cette magnifique passerelle à mon sens une œuvre d'Art, nous lui avons laissé une grande liberté expression, il a répondu à notre attente en étant toujours à notre écoute et disponible. Merci Thierry.



à La Charmille

Cet investissement de 18 500 euros valorise ce lieu et enrichit notre patrimoine pour de très nombreuses années, nous avons choisi de la réaliser entièrement en métal galvanisé afin d'en réduire les coûts d'entretien. Nous espérons que cette nouvelle passerelle sera la nouvelle image de marque de notre commune déléguée de St Rigomer des bois.

Extrait du discours M. André Trottet, Maire de Villeneuve en Perseigne.

« Je ne peux être présent pour cette inauguration, mais je sais que cette passerelle est un élément important sur le site de La Charmille, pour les habitants de St Rigomer des Bois. C'est pourquoi après un temps d'étude et de réflexion, le résultat obtenu est exceptionnel. Il est le fruit du travail de Francis et de son équipe. C'est une véritable œuvre d'art qui va trôner à cet endroit pour de nombreuses années. Un grand merci à l'entreprise. Le site de La Charmille est remarquable. »

Petite précision : l'accès à la petite île est actuellement interdit à cause des risques de chutes de branches, l'élagage est prévu en automne, il fallait que la passerelle soit installée pour faciliter l'évacuation des branches.



ÉTAT CIVIL

Naissance : Lou Besnard, le 12 juin 2021

Mariage : Bertrand Nugues et Solenne Morin
le 3 juillet 2021

Saint Rigomer remonte le temps...



L'Histoire au lavoir

Les 18 et 19 septembre, Saint Rigomer des bois a remonté le temps pour la 3^e année. En effet, les deux associations d'Histoire vivante basées sur la commune ont monté leur camp devant la Charmille pour présenter la vie des troupes de marine, à la fois celles du XVIII^e siècle et celles de la 2^{ème} DB de Leclerc.

Les associations ont ainsi mis en avant le patrimoine de Saint Rigomer en faisant revivre le lavoir et ses lavandières mais aussi avec une marche expérimentale à travers le patrimoine forestier de la commune le samedi matin. Un convoi de véhicules de la deuxième guerre mondiale a également rejoint les différents lieux de mémoire du village.

Enfin, malgré la pluie qui s'est invitée, le public nombreux a pu assister aux différentes démonstrations et partager ces moments historiques avec les membres des associations.

Nous tenons à remercier tous les participants venus parfois de loin ainsi que l'équipe municipale pour son aide.



Association des Amis de Gaston Floquet

La reprise des visites à la maison du Terre fut modeste cet été mais la journée du patrimoine a connu le succès avec 22 visiteurs. Succès aussi pour l'atelier d'écriture le Sourire de la virgule et le double vernissage du 2 juillet : Floquet dans la grange et Ada Bonora dans la galerie. Nous sommes heureux par ailleurs à la perspective de l'exposition Floquet au musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'octobre à Noël à Alençon.



Comité des Fêtes

Après de long mois d'absence, suite au Covid-19 et aux périodes de confinement, le comité des fêtes a décidé d'organiser une journée pique-nique qui a eu lieu à la charmille le dimanche 12 septembre. C'est dans une ambiance conviviale que les habitants de Saint Rigomer des Bois ont pu se retrouver autour d'un apéritif offert par le comité des fêtes, suivi d'un repas apporté par chacun. L'après-midi s'est terminé par une partie de pétanque. Les élus remercient le comité des fêtes pour son implication dans la vie de la commune.





Villeneuve-en-Perseigne

LIGNIERES LA CARELLE

Ouverture Mairie déléguée

lundi de 15h00 à 18h00

jeudi de 15h00 à 18h00

Tél. 09 77 86 14 60

mairie.lignieres72@wanadoo.fr

Entretien avec le maire délégué
sur RDV

SALLE COMMUNALE

Location du vendredi 17h

au dimanche soir

Habitants de Villeneuve: 200

Hors commune: 350

GARDERIE

de 7h30 à 8h15

et 16h45 à 18h15



Naissances

Lou Alric, le 23 janvier

Solane Hubert Leroy, le 18 avril

Jules Goguet-Chapuis, le 22 août

Mariage

Mélanie Bataille

et Raphaël Lemercier,

le 10 juillet 2021

Merci

de votre civilité

En campagne ou dans les bourgs,
la propreté est l'affaire de chacun.
Merci de respecter notre envi-
ronnement et notre prochain en
adoptant des gestes simples.



CITY-STADE

Installation d'un filet pare-ballons
au city-stade pour éviter que les
ballons atterrissent dans les pro-
priétés voisines.

L'entreprise NERUAL de Cossé le
Vivien en Mayenne a fourni et à in-
stallé ces filets d'une hauteur totale de
6 mètres sur une longueur de
43 mètres.

Par ailleurs, les filets pare-ballons
derrière les buts du terrain de foot-
ball ont également été remplacés.

Le coût de cet investissement s'élève à 8 478 euros HT,
subventionné par le Conseil départemental à hauteur
de 4 478 euros.



CENTRE-BOURG

Les membres du Conseil Consultatif de Li-
gnières la Carelle se sont réunis plusieurs
fois pour engager la réflexion sur l'amé-
nagement du centre bourg en privilégiant
les pistes de réflexions suivantes :

- réduire la vitesse des véhicules dans l'agglomération,
- faciliter le croisement des véhicules à certains endroits accidentogènes,
- assurer la sécurité des piétons et aboutir à un entretien facilité de ces voies,
- reprendre le réseau d'eaux pluviales pour éviter les inondations lors de violents orages.

L'entreprise INGERIF de Conlie (72) a été
choisie pour nous aider à mener à bien ce
projet. Dans un premier temps, des rele-
vés topographiques ont été entrepris et
l'étude de ce dossier se poursuit pour une
réalisation si possible au cours du 2ème
semestre 2022.

Nous ne manquerons pas de vous tenir
informés sur l'avancée de ce projet.

PLANTATIONS D'AUTOMNE

De nouvelles jardinières agrémentent dé-
sormais le parvis de l'église et la salle po-
lyvalente. Profitons en pour remercier très
chaleureusement M. et Mme Jean-Christo-
phe et Florence Bresteaux ainsi que
M. Poirier pour leurs aides précieuses
pour assurer les plantations des fleurs
d'automne dans nos différents parterres.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Le Club vous donne rendez-vous les 2^e et
4^e vendredis de chaque mois à la Salle du
Conseil de 14h à 17h30. Bien sûr pour
chaque activité, le Pass Sanitaire est né-
cessaire.

Le Barbecue a réuni 94 personnes, un
grand succès.

Le Thé dansant du mardi 12 octobre a
rassemblé 168 danseurs avec une très
bonne ambiance.

PROGRAMME

- Concours de Belote le vendredi 19
novembre 2021 à la Salle Polyvalente.
Ouverture des portes à 13h

- Repas de Noël le vendredi 3 dé-
cembre à 12h pour tous les adhérents,
sympathisants et autres personnes non
adhérentes.

- Voyage féerique au coeur des vil-
lages illuminés, avec un dîner à la Mi-
chaudière, le mercredi 8 décembre.

Voilà une fin d'année qui devrait nous
faire oublier tous les problèmes du Covid
et ce confinement qui ont beaucoup bou-
leversés notre quotidien.

Prenez soin de vous.

A.S.C. LIGNIEROISE SECTION GYM

Les cours de Gymnastique animés par
Sébastien ont repris salle polyvalente.

Chaque Jeudi soir

(hors vacances scolaires)

- à 19 h 00 Gym Douce

- à 20 H 15 Gym Tonic

Cotisation annuelle : 65 euros

Pour tous renseignements s'adresser à
Mme Nicole Moussay au 02 33 26 49 66



CABINET DE KINESITHERAPIE

A la suite d'un congé maternité, Marion
Leroy (Hubert) habitante de Lignéres La
Carelle, a repris son activité à domicile
uniquement. Tél : 06 31 35 87 90